

## **INSTRUCTION DE RALLIEMENT – COURS ERIC**

Référence : OAIC 24-01

### **GÉNÉRALITÉS**

1. La sélection des candidats pour les cours de l'École Régionale des Instructeurs de Cadets est effectuée par les détachements de Montréal et de Québec. Les candidats sélectionnés proviennent des corps de cadets/escadrons et des autres établissements régionaux.

### **CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

2. L'ERIC se réserve le droit de refuser tout candidat qui ne respecte pas les conditions d'admissibilité relatives au cours pour lequel il se présente. Ces candidats seront retournés à leurs frais et sans solde.

3. Les critères d'admissibilité sont décrits à l'annexe A de la référence.

### **DÉSISTEMENT**

4. Tout candidat qui ne peut se présenter à un cours doit obligatoirement se désister en téléphonant à l'administration de l'ERIC avant le début du cours au (450) 358-7099 (Région de Montréal) ou 1-800-817-2761 (Extérieur de Montréal) et faire un des 4 postes suivants : 6452, 6659, 6563 ou 6410.

5. Selon la référence, toute absence au cours sans désistement sera considérée comme un échec.

### **TRAVAUX PRÉALABLES**

6. Les candidats retrouveront des documents d'étude préparatoire sur le site Internet de l'ERIC Est/Bibliothèque.

7. Il y a de l'étude préparatoire pour les cours suivants :

## **JOINING INSTRUCTIONS – RCIS COURSES**

Reference: CATO 24-01

### **GENERAL**

1. Candidate selection for RCIS courses is done by the Montreal and Quebec Cadet Detachments. Selected candidates come from cadet corps/squadrons as well as other regional establishments.

### **ELIGIBILITY REQUIREMENTS**

2. RCIS reserves the right to refuse any candidate that does not meet the eligibility requirements for the course he is attending. Candidates in this position will be returned to their units at their own expense and without pay.

3. Eligibility requirements can be found at Annex A of reference.

### **WITHDRAWAL**

4. Any candidate who cannot attend a course must withdraw by contacting the RCIS administration office at 450-358-7099 (Montreal area) or 1-800-817-2761 (outside the Montreal area) and dial one of the following extensions: 6452, 6659, 6563 or 6410.

5. In accordance with the reference, any absence, without prior withdrawal, will be considered a training failure.

### **PRE-COURSE PREPARATION**

6. Candidates will find PIPs on the RCIS(E) Web site/Library.

7. Preparatory study is required for the following courses:

- |  |  |
|--|--|
| <p>a. <u>CQEO</u> : lire les textes et faire les exercices concernant les OREN 406, 410, 411 et 413. Les candidats devront réussir un examen d'entrée;</p>   | <p>a. <u>BOQ</u>: read the material and do the exercises for POs 406, 410, 411 and 413. Candidates must pass an entrance exam;</p>   |
| <p>b. <u>ORIENTATION</u> : réviser toutes les notions de cartes et boussoles. Aucun examen d'entrée;</p>   | <p>b. <u>ORIENTEERING</u>: review all map and compass concepts. No entrance exam;</p>  |
| <p>c. <u>CDP (M)</u> : aucun examen d'entrée. À l'arrivée des candidats sur le site, ces derniers seront regroupés en équipes et devront effectuer une présentation sur un sujet qui leur sera attribué. Le cours inclus également une qualification d'OSCT à air comprimé. Les candidats non qualifiés recevront par la poste un CD les guidant dans leur préparation. Il y aura un examen écrit et des évaluations pratiques sur ce sujet. De plus, certains candidats recevront par la poste le livre « Le bon brevet d'opérateur nautique » pour étude afin d'obtenir la qualification du brevet d'opérateur nautique de la garde côtière (Module 1 – POEL);</p> | <p>c. <u>MOC (SEA)</u>: no entrance exam. When candidates arrive on site, they will be divided into teams and instructed to give a presentation on a topic assigned to them. The course also includes an RSO air rifle qualification. Unqualified candidates will receive a CD in the mail to help them prepare. There will be a written exam and practical tests on the subject. In addition, some candidates will receive by mail the Boat Operator Accredited Training (BOAT) manual for study in order to qualify for Canadian Coast Guard boat operator accreditation (SCOP – Mod 1);</p> |
| <p>d. <u>CDP (T)</u> : il n'y aura pas d'examen d'entrée. Une discussion dirigée aura lieu à propos des coutumes et traditions propres à l'élément. Le cours inclus également une qualification d'OSCT à air comprimé. Les candidats non qualifiés recevront par la poste un CD les guidant dans leur préparation. Il y aura un examen écrit et des évaluations pratiques sur ce sujet. De plus, les candidats sont invités à confectionner une trousse de survie et à l'apporter sur le</p>   | <p>d. <u>MOC (ARMY)</u>: there is no entrance exam. A guided discussion will take place regarding the customs and traditions proper to the site. The course also includes an RSO air rifle qualification. Unqualified candidates will receive a CD in the mail to help them prepare. There will be a written exam and practical tests on the subject. In addition, candidates will be asked to put together a survival kit and bring it to the course. It will be used for instruction and the forest</p>  |

- cours. Elle servira pour l'instruction ainsi que pour la phase d'exercice en forêt. Sa confection et son contenu sont laissés entièrement à la discrétion des candidats;
- e. CDP (A) : il n'y aura pas d'examen d'entrée. À l'arrivée des candidats sur le site, ces derniers seront regroupés en équipes et devront effectuer une présentation sur un sujet qui leur sera attribué. Le cours inclus également une qualification d'OSCT à air comprimé. Les candidats non qualifiés recevront par la poste un CD les guidant dans leur préparation. Il y aura un examen écrit et des évaluations pratiques sur ce sujet;
- f. CISH : il faut bien maîtriser les notions enseignées sur le CDP (T) pour suivre le cours. Le processus d'entrée comprend un examen de mise à jour des connaissances. Le processus complet dure environ 45 minutes;
- g. MI/PHAC : il est important de consulter le cartable du programme PHAC;
- h. CDPU : lire l'OAIC 13-24 et en apporter une copie sur le cours. Les candidats doivent également prendre connaissance du contenu du programme PHAC et apporter le cartable sur le cours;
- i. Spec Instr : apporter toutes idées nouvelles et/ou documents concernant l'instruction afin de les partager avec les autres candidats. De l'équipement informatique sera disponible sur place;
- exercice phase. The contents and assembly of the kit are entirely up to the candidate;
- e. MOC (AIR): there is no entrance exam. When candidates arrive on site, they will be divided into teams and instructed to give a presentation on a topic assigned to them. The course also includes an RSO air rifle qualification. Unqualified candidates will receive a CD in the mail to help them prepare. There will be a written exam and practical tests on the subject;
- f. CWIC: candidates must have mastered the concepts taught in MOC (ARMY) in order to take this course. Entrance procedures include a knowledge review exam. The entire process takes about 45 minutes;
- g. SI/CHAP: it is important to consult the CHAP binder;
- h. UHRA: read CATO 13-24 and bring a copy to the course. Candidates must also familiarize themselves with CHAP program content and bring the course binder;
- i. Spec Instr: bring all new ideas and/or instruction documents to share with other candidates. Computer equipment will be available on site;

- |  |  |
|--|--|
| <p>j. <u>OSCT AC</u> : les candidats recevront un CD contenant un document d'étude préparatoire portant sur la matière du cours. Ils doivent en prendre connaissance. Lors de l'arrivée sur le site, il y aura une brève révision, un examen écrit et des évaluations pratiques;</p>                           | <p>j. <u>RSO AR</u>: candidates will receive a CD containing a preparatory study document on the course material. They must familiarize themselves with it. When they arrive at the site there will be a brief review, a written exam and practical tests;</p>                         |
| <p>k. <u>Canot</u> : lire le résumé de l'ordonnance de sécurité nautique pour les canots qui se retrouve sur le site Internet de l'URSC Est :<br/><a href="http://www.regions.cadets.force.s.qc.ca/est/seacad/canot_kayak_f.asp">http://www.regions.cadets.force.s.qc.ca/est/seacad/canot_kayak_f.asp</a>;</p> | <p>k. <u>Canoe</u>: read the boating safety guidelines summary for canoes, found on the RCSU (Eastern) Internet site:<br/><a href="http://www.regions.cadets.force.s.qc.ca/est/seacad/canot_kayak_f.asp">http://www.regions.cadets.force.s.qc.ca/est/seacad/canot_kayak_f.asp</a>;</p> |
| <p>l. <u>COSCI</u> : préparer des questions pouvant être adressées aux OEM d'élément ou à toute autre intervenant de l'URSC Est et les faire parvenir par courriel à <a href="mailto:roy.k@forces.gc.ca">roy.k@forces.gc.ca</a>; et</p>  | <p>l. <u>COSCI</u>: prepare questions that can be asked of the on-site SO or of any other RCSU Eastern stakeholders and e-mail them to <a href="mailto:roy.k@forces.gc.ca">roy.k@forces.gc.ca</a>; and</p>   |
| <p>m. <u>Rappel</u> : compléter le niveau argent du TCPA. Les candidats doivent présenter une preuve de l'atteinte de cette norme datée au maximum 90 jours précédant le cours.</p>  | <p>m. <u>Reminder</u>: complete the ACFT silver level. Candidates must bring proof that they have reached this standard, dated no more than 90 days before the course.</p>   |

### ÉQUIPEMENT PERSONNEL

8. Le matériel suivant est requis pour la durée du cours :

- a. tenue civile, incluant des vêtements pour l'extérieur;
- b. matériel de lavage et repassage;
- c. articles de toilette, incluant serviette et savon;
- d. pièces d'identité;
- e. crayons et papier;

### PERSONAL EQUIPMENT

8. The following items are required for the duration of the course:

- a. civilian attire, including outerwear;
- b. laundry/ironing supplies;
- c. toiletries, including towels and soap;
- d. identification card;
- e. pen, pencil and paper;

- f. maillot de bain (facultatif);
- g. tenue de sport; et
- h. uniforme complet selon la saison (incluant la gabardine en hiver).

**Nota :** Il est permis d'apporter un ordinateur portable pour vos travaux.

### TENUE

9. L'annexe B précise les différentes tenues ainsi que les spécificités pour chaque cours.

### TRANSPORT

10. Le remboursement des frais de déplacement sera effectué conformément aux directives en vigueur.

11. Les procédures suivantes expliquent la marche à suivre, pour chacun des modes de transport, pour se rendre au site d'instruction :

- a. transport public : les candidats qui utilisent les transports publics doivent se munir de billets aller-retour et de reçus pour des fins de remboursement. De plus, ils doivent communiquer avec la salle des rapports de l'ERIC dès que possible pour aviser de l'heure d'arrivée au terminus. Les déplacements en taxi ne seront pas autorisés. Les candidats pourront être tenus responsables des frais supplémentaires encourus suite à des dépenses non autorisées. En cas d'incertitude, contacter la salle des rapports de l'École. Vous trouverez les différents trajets à l'annexe A;

- f. bathing suit (optional);
- g. PT dress; and
- h. full uniform according to season (including overcoat in winter).

**Note:** It is allowed to bring their own laptop for homework assignments.

### DRESS

9. Annex B details the different types of attire as well as the specific items for each course.

### TRANSPORTATION

10. Reimbursement for travel expenses will be made in accordance with appropriate directive.

11. The following points detail the policies that apply for each mode of transportation to arrive at each training centre:

- a. public transportation: candidates travelling by public transportation must purchase roundtrip tickets and get a receipt in order to be reimbursed. They must also contact the RCIS (E) orderly room as soon as possible to notify them of their arrival time at the bus station so that transportation can be arranged. Travel by taxi will not be authorized. Candidates may be responsible for covering any extra expenses that were not authorized beforehand. If you are uncertain, contact the school's orderly room. You will find the different routes at Annex A;

- |  |   |
|--|---|
| <p>b. <u>transport en avion</u> : les candidats ne sont pas autorisés à réserver leurs billets eux-mêmes. Les candidats éligibles seront contactés par le personnel de la salle des rapports de l'École pour prendre les divers arrangements;</p>  | <p>b. <u>air transportation</u>: under no circumstances should candidates arrange their own flight. Eligible candidates will be contacted by the school's orderly room staff to make arrangements;</p>  |
| <p>c. <u>transport nolisé</u> : pour les cours de fin de semaine d'hiver, il se pourrait que du transport soit organisé pour certaines régions. Les unités des candidats concernés seront avisés par courriel au début du mois de janvier. Prenez note que ce transport est obligatoire et qu'aucun autre remboursement de transport ne sera autorisé; et</p>  | <p>c. <u>chartered transportation</u>: for winter weekend courses, transportation may be organized in certain regions. The candidate units involved will be notified by e-mail in early January. Please note that this type of transportation is compulsory and that a travel claim will not be authorized; and</p>   |
| <p>d. <u>CISH</u> : pour le cours d'instructeur en survie hivernale, bien que les déplacements sur la Garrison puissent se faire à pied, il peut être pratique d'avoir un véhicule sur place. L'entraînement se déroule sur le site du CIECA alors que l'hébergement et la cuisine se trouvent sur la Garrison. Par le passé, la bonne collaboration entre les candidats a permis de minimiser les impacts de ce léger inconvénient.</p> | <p>d. <u>CWIC</u>: although travel at the Garrison is possible on foot, it can be useful to have a vehicle on site for the winter survival instructor course. Training takes place at the CSTC site, while accommodation and meals are at the Garrison. In the past, candidates have successfully cooperated to minimize the effects of this minor inconvenience.</p> |

## LOGEMENTS ET VIVRES

12. Des logements et vivres seront disponibles la veille de la journée d'accueil.
13. Arrivée hâtive, départ tardif. Si pour une raison d'horaire d'avion, un candidat arrive plus tôt ou doit partir plus tard, des logements et vivres seront alloués.
- 14 CQEO. Les candidats doivent obligatoirement demeurer dans les quartiers durant leur séjour à l'École. Aucune permission de sortie ne pourra leur être accordée.

## QUARTERS AND RATIONS

12. Quarters and rations shall be made available the day before orientation day.
13. Early arrival, late departure. If for flight arrangement purposes candidates arrive earlier at the training centre or leave later than expected, quarters and rations will be arranged.
- 14 BOQ. It is compulsory for candidates to remain in quarters during their time at the school. No leave will be granted. However, they will be allowed visitors at authorized places

Cependant, ils pourront recevoir des visiteurs aux endroits et aux heures permises.

### **DISCIPLINE**

15. Tous les candidats sont soumis aux règles de discipline de l'ERIC(E) et des sites d'instruction.

16. Retard. Les conséquences d'un retard peuvent aller jusqu'à l'échec du cours.

### **SERVICES FINANCIERS**

17. Solde. Les candidats recevront une journée de solde par jour d'instruction. Le temps de déplacement se fait en service volontaire. Aucune solde n'est accordé pour ce temps. De plus, les instructeurs civils n'ont pas droit à la solde.

18. Réclamation des frais de déplacements. Les candidats voulant réclamer les frais de déplacement devront compléter un formulaire CDT-114 dès leur arrivée au site d'instruction. Aucune réclamation de logement ou de repas ne sera accordés si des logements et vivres étaient disponibles. Toutes demandes de remboursements devront être accompagnées de reçus. Prenez note que les instructeurs civils n'ont pas droit à aucune réclamation pour frais de déplacement.

19. Mode de paiement. La solde et les frais de déplacement seront déposés au compte du candidat par le biais du dépôt direct. Le formulaire CDT-130 qui est disponible sur le site Internet doit être complété avant votre arrivée, si cela n'avait pas été fait préalablement à votre unité, sinon votre commandant peut vous aider dans votre démarche.

20. Frais de service reliés aux cours. Ils doivent préférablement être payés en argent avant votre départ du site d'instruction. Les chèques personnels sont autorisés et devront être faits à l'attention du Cercle des officiers CIC de la région de l'Est. Advenant le cas d'une insuffisance de fonds dans le compte de banque, le candidat devra payer les frais encourus du chèque sans fond ainsi que le montant des frais.

and times.

### **DISCIPLINE**

15. Candidates are subject to the RCIS(E) and training site Code of Discipline.

16. Reporting late. Consequences of reporting late could include course failure.

### **FINANCIAL SERVICES**

17. Pay. Candidates will receive one day of pay for each day of training. Travel time is not included. No pay is granted for that time. Furthermore, civilian instructors are not entitled to pay.

18. Travel Expenses. Candidates claiming travel expenses must complete a CDT-114 form upon arrival at the training site. No claim for accommodation or meals will be accepted if rations and quarters were available at the training centre. A receipt must support all claims. Please note that civilian instructors are not entitled to reimbursement for travel expenses.

19. Payment. In order to facilitate payment, salaries and travel claims will be made through the direct deposit system. The CDT-130 form is available on the Website. It is to your advantage to complete the necessary procedures, prior to arrival on course. If this has not already been taken care of, your Commanding Officer will be able to assist you if necessary.

20. Service charges for courses. Must be paid in cash prior to the end of the course. Personal cheques are authorized and should be labelled care of Eastern Region CIC Officer's Circle. If there are insufficient funds to cover the cheque, the candidate will have to reimburse the penalty paid for the NSF cheque, in addition to the actual service charges. You will be informed of the amount required during the

Ce dernier sera annoncé sur le cours selon la durée de celui-ci.

### SERVICES MÉDICAUX

21. Services médicaux et dentaires. Les services médicaux et dentaires **d'urgence seulement** sont assurés par le Ministère de la Défense Nationale pendant la durée du cours.

22. Bris et pertes de lunettes et de prothèses dentaires. Les bris et pertes de lunettes et de prothèses dentaires doivent obligatoirement être rapportées à la coordination du site d'instruction dans les plus brefs délais. Tout bris ou perte causé par négligence de la part du candidat ne sera pas dédommagé par le MDN.

23. Personnel féminin seulement. Les candidates enceintes doivent en informer l'officier d'administration de l'ERIC (E) au 1-800-817-2761, poste 6410 dès que possible afin de prendre connaissance des procédures administratives nécessaires.

### CÉRÉMONIE DE GRADUATION

24. Les cours de qualification de grade se terminent par une cérémonie de graduation la dernière journée du cours. Selon le cours, cette cérémonie consiste en une parade ou une remise officielle de certificats pour les candidats ayant réussi leur formation. La tenue pour ces cérémonies est la tenue 1A.

25. Les cérémonies de graduation sont habituellement suivies d'une rencontre avec les candidats au mess des officiers.

26. Invitations. Il revient aux candidats d'inviter leur commandant, le personnel de leur unité, leur famille et amis pour la cérémonie de graduation. Toutefois, les informations relatives aux parades de graduation seront publicisées sur le site Internet de la Région, permettant à tous et chacun de recevoir l'invitation.

### COURRIER DES CANDIDATS

course, depending on the duration of your course.

### MEDICAL SERVICES

21. Medical and dental care. The Minister of National Defence will provide **only emergency** medical or dental care for the duration of the course.

22. Damage or loss of glasses or dentures. Damage or loss of glasses or dentures must be reported to the training coordinator as soon as possible. Loss or damage due to negligence and not related to training requirements will not be covered by DND.

23. Female personnel only. If you are pregnant, you must inform the RCIS (E) Administration Officer at 1-800-817-2761, extension 6410, as soon as possible in order to complete required administrative procedures.

### GRADUATION CEREMONY

24. Rank qualification courses are marked by a graduation ceremony on the last day of the course. Depending on the course, this ceremony can be a parade or an official presentation of certificates for candidates who have successfully completed the course. 1A dress is required for these ceremonies and the parade.

25. The graduation ceremony is usually followed by a reception in the officer's mess.

26. Invitations. It is the responsibility of candidates to invite their commanding officer, unit staff, as well as family and friends to the graduation ceremony. However, all information pertaining to the graduation parades will be publicized on the Regional website, enabling everybody to know about the invitation.

### CANDIDATE MAIL

27. Les candidats des cours intensifs au Campus du Fort St-Jean qui désirent recevoir du courrier durant leur séjour au site d'instruction, doivent utiliser l'adresse suivante :

Campus Fort St-Jean  
Pavillon De Léry  
École Régionale d'Instructeurs de Cadets  
15 rue Jacques-Cartier Nord  
St-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 8R8

### CARTE D'IDENTITÉ MILITAIRE

28. Pour les cours CQEO, CQLT, CQC dispensés au Campus du Fort St-Jean, il est possible de faire faire ou de renouveler la carte d'identité militaire. Pour ce faire, les candidats devront connaître leur groupe sanguin.

### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

29. Téléphone d'urgence. Durant les heures ouvrables, téléphoner à la salle des rapports de l'école au (450) 358-7099, poste 6563 ou au 1-800-817-2761, poste 6563.

BPR : ERIC

Publiée 1<sup>er</sup> novembre 1997

Révisée : octobre 2006

Annexes et appendices :

Annexe A	Trajets pour se rendre aux Centres d'instruction
Appendice 1	Garrison Saint-Jean
Appendice 2	Plan de la GRN St-Jean
Appendice 3	Plan de l'édifice général Jean V. Allard (mégastructure)
Appendice 4	Plan de Pavillon F-200 de l'édifice général Jean V. Allard (mégastructure)
Appendice 5	Campus St-Jean
Appendice 6	Plan de la GRN Valcartier
Appendice 7	Site d'instruction NCSM Québec
Annexe B	Guide des tenues

27. Candidates in the Fort Saint-Jean Campus intensive courses who wish to receive mail during their stay at the instruction site must use the following address:

Fort Saint-Jean Campus  
Pavilion De Léry  
Regional Cadet Instructors School  
15 Jacques-Cartier Street North  
St-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 8R8

### SERVICE IDENTIFICATION CARD

28. For the BOQ, LTQ and CQ courses held at Fort Saint-Jean Campus, a service identification card can be issued or renewed. To do this, candidates must know their blood type.

### EMERGENCY PHONE NUMBERS

29. Emergency calls. During normal office hours, contact the Training Coordinator of the school at 450-358-7099, ext 6563 or 1-800-817-2161, ext 6563.

OPI: RCIS

Issued 1 November 1997

Reviewed: October 2006

Annexes and Appendices:

Annex A	Routes to get to the Training Centre
Appendix 1	Saint-Jean Garrison
Appendix 2	St-Jean GRS plan
Appendix 3	General Jean V. Allard building plan
Appendix 4	Pavilion F-200 General Jean V. Allard building plan
Appendix 5	St-Jean Campus
Appendix 6	GRS Valcartier plan
Appendix 7	Instructional site HMCS Quebec
Annex B	Dress Guide

### TRAJETS POUR SE RENDRE AUX CENTRES D'INSTRUCTION

1. Garnison Saint-Jean :
  - a. transport public : prendre l'autobus 96 au terminus de la station intermodale Bonaventure (angle boulevard de la Cathédrale et St-Antoine) jusqu'au carrefour Richelieu. Le taxi est autorisé pour se rendre à la Garnison Saint-Jean. Un reçu est nécessaire;
  - b. voiture personnelle : un plan de la région est situé à l'appendice 1; et
  - c. un plan de la Garnison Saint-Jean, de la mégastructure et du pavillon F-200 figurent respectivement aux appendices 2, 3 et 4.
2. Campus du Fort St-Jean :
  - a. transport public : prendre l'autobus 96 au terminus de la station intermodale Bonaventure (angle boulevard de la Cathédrale et St-Antoine) jusqu'au carrefour Richelieu. Le taxi est autorisé pour se rendre au Fort St-Jean situé au 15, rue Jacques-Cartier Nord. Un reçu est nécessaire. Un plan du Campus se trouve à l'appendice 5;
  - b. voiture personnelle :
    - (1) de Montréal : traverser le Pont Champlain. Suivre direction Autoroute 10 Est. Sortie 22, suivre l'Autoroute 35 Sud. Sortie 7,

### ROUTES TO GET TO THE TRAINING CENTRE

1. Saint-Jean Garrison:
  - a. public transport: take the 96 bus from the Bonaventure terminal (corner Cathédrale and St-Antoine) to Carrefour Richelieu. A taxi is authorized from Carrefour Richelieu to the Saint-Jean Garrison. A receipt is required;
  - b. personal vehicle: plans of the surrounding area can be found at Appendix 1; and
  - c. a plan of Saint-Jean Garrison, the megastructure, and pavilion F-200 can be found in Appendices 2, 3 and 4 respectively.
2. Fort St-Jean Campus:
  - a. public transport: take the 96 bus from the Bonaventure terminal (corner Cathédrale and St-Antoine) to Carrefour Richelieu. A taxi is authorized from Carrefour Richelieu to the Fort St-Jean located at 15, Jacques-Cartier North. A receipt is required. A plan of the Campus can be found in Appendix 5;
  - b. personal vehicle:
    - (1) from Montreal: go across Champlain bridge. Follow the directions for Highway 10 East. At exit 22, follow Highway 35 South up to exit 7,

boul. Séminaire. À la lumière, tournez à droite sur le boul. du Séminaire Sud. Suivre le boul. du Séminaire jusqu'au CÉGEP de St-Jean-sur-Richelieu. Après l'arrêt obligatoire devant le CÉGEP, prenez la voie de gauche qui vous mènera sur la rue Vanier. À la lumière, tournez à gauche sur la rue Jacques-Cartier Nord sur environ 500 mètres et l'entrée du Campus sera à votre droite (15 Jacques-Cartier Nord); et

Séminaire Blvd. Turn right at the light, on Séminaire Blvd South. Follow that road until the St-Jean-sur-Richelieu CÉGEP. After the Stop sign, in front of the CÉGEP, take the left lane toward Vanier Street. At the light, turn left on Jacques-Cartier North. Go approximately 500 meters and the entrance of the Campus will be on your right (15 Jacques-Cartier North); and

(2) de Québec :  
suivre l'Autoroute 20 Ouest (Trans Can). Prendre la sortie 30 Ouest. Sortie autoroute 10 Est. À la sortie 22, suivre l'Autoroute 35 Sud. Sortie 7, boul. du Séminaire. À la lumière, tournez à droite sur le boul. du Séminaire Sud. Suivre le boul. du Séminaire jusqu'au CÉGEP de St-Jean-sur-Richelieu. Après l'arrêt obligatoire devant le CÉGEP prenez la voie de gauche qui vous mènera sur la rue Vanier. À la lumière, tournez à gauche sur la rue Jacques-Cartier Nord sur environ 500 mètres et l'entrée du Campus sera à votre droite (15 Jacques-Cartier

(2) from Quebec:  
follow Highway 20 West (Trans Can). Exit at Highway 30 West until Highway 10 East. At exit 22, take Highway 35 South, up to exit 7, Séminaire Blvd. Turn right at the light, on Séminaire Blvd South. Follow that road until the St-Jean-sur-Richelieu CÉGEP. After the Stop sign, in front of the CÉGEP, take the left lane toward Vanier Street. At the light, turn left on Jacques-Cartier North. Go approximately 500 meters and the entrance of the Campus will be on your right (15 Jacques-Cartier North).

Nord).

3. Garnison Valcartier :

a. transport public : contacter la société de transport de la communauté urbaine de Québec (418) 627-2511 pour vous informer des horaires et trajets d'autobus pour se rendre à Valcartier;

b. voiture personnelle :

(1) du pont Pierre-Laporte : prendre l'autoroute Henri IV direction Chicoutimi. Prendre l'autoroute 573 direction Val Bélair. Suivre cette route jusqu'au bout, la Garnison Valcartier est sur la droite, dépassé Val Bélair;

(2) du boulevard de la Capitale : prendre le boulevard de la Capitale jusqu'à la hauteur de l'autoroute Henri IV. Prendre l'embranchement de droite (autoroute 573 direction Val Bélair). Suivre cette route jusqu'au bout, la base de Valcartier est sur la droite, dépassé Val Bélair; et

c. un plan de la grn Valcartier figure à l'appendice 6.

4. CIEC NCSM Québec :

un plan de la route et un plan du site figurent à l'appendice 7.

3. Valcartier Garrison:

a. public transport: contact the Quebec Urban Community Transit Commission at (418) 627-2511 for the routes and schedules of busses going to Valcartier;

b. personal vehicle:

(1) from Pierre-Laporte bridge: take highway Henri IV towards Chicoutimi. Then take route 573 towards Val Bélair. Once past Val Bélair, Valcartier Garrison is on the right side of the road;

(2) from Blvd de la Capitale: take Blvd de la Capitale to highway Henri IV. Take the right exit (highway 573 toward Val Bélair). Once past Val Bélair, Valcartier Garrison is on the right side of the road; and

c. a plan of Grn Valcartier can be found in Appendix 6.

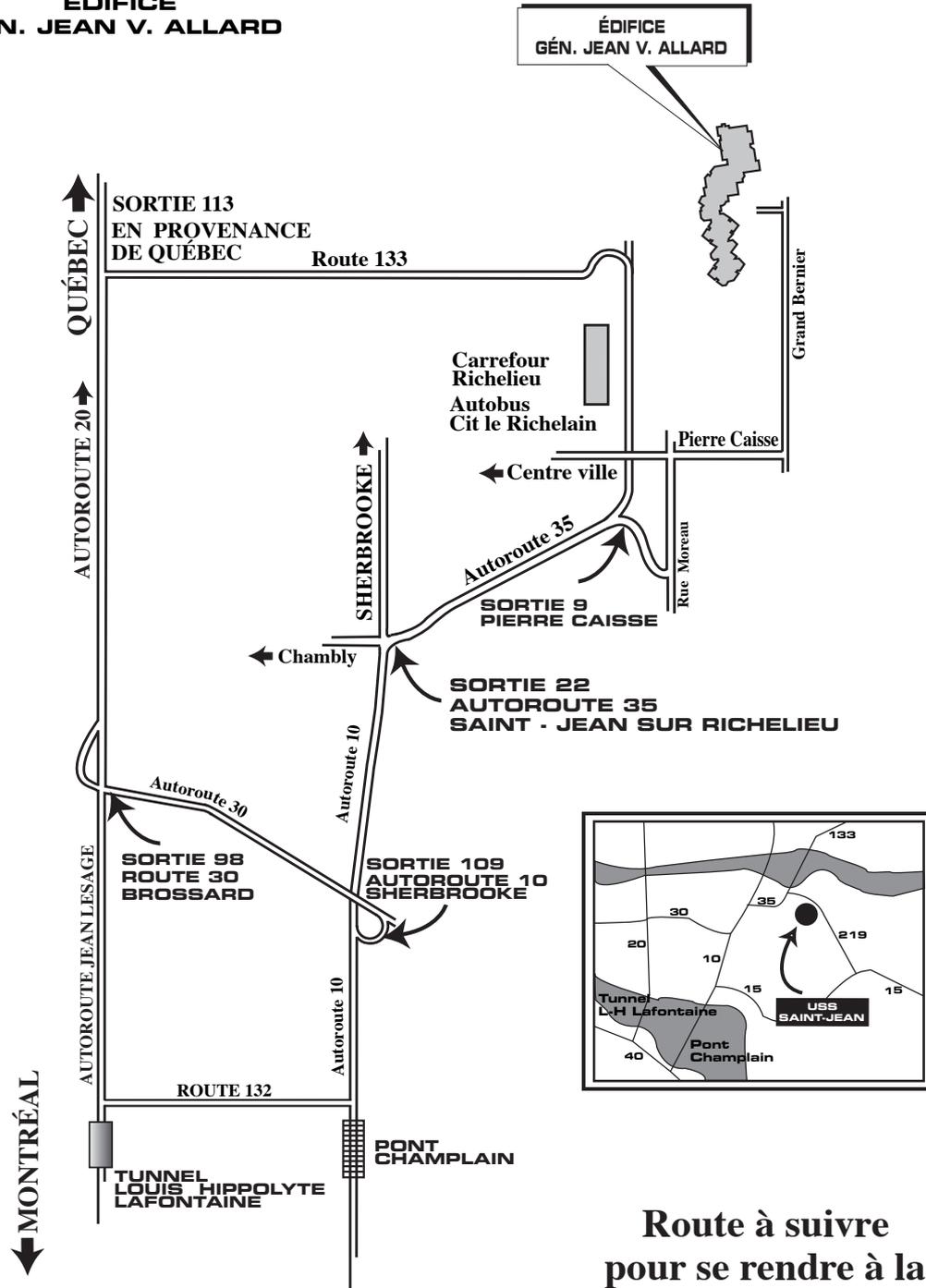
4. HMCS Quebec:

a plan of the site and how to get there can be found in Appendix 7.



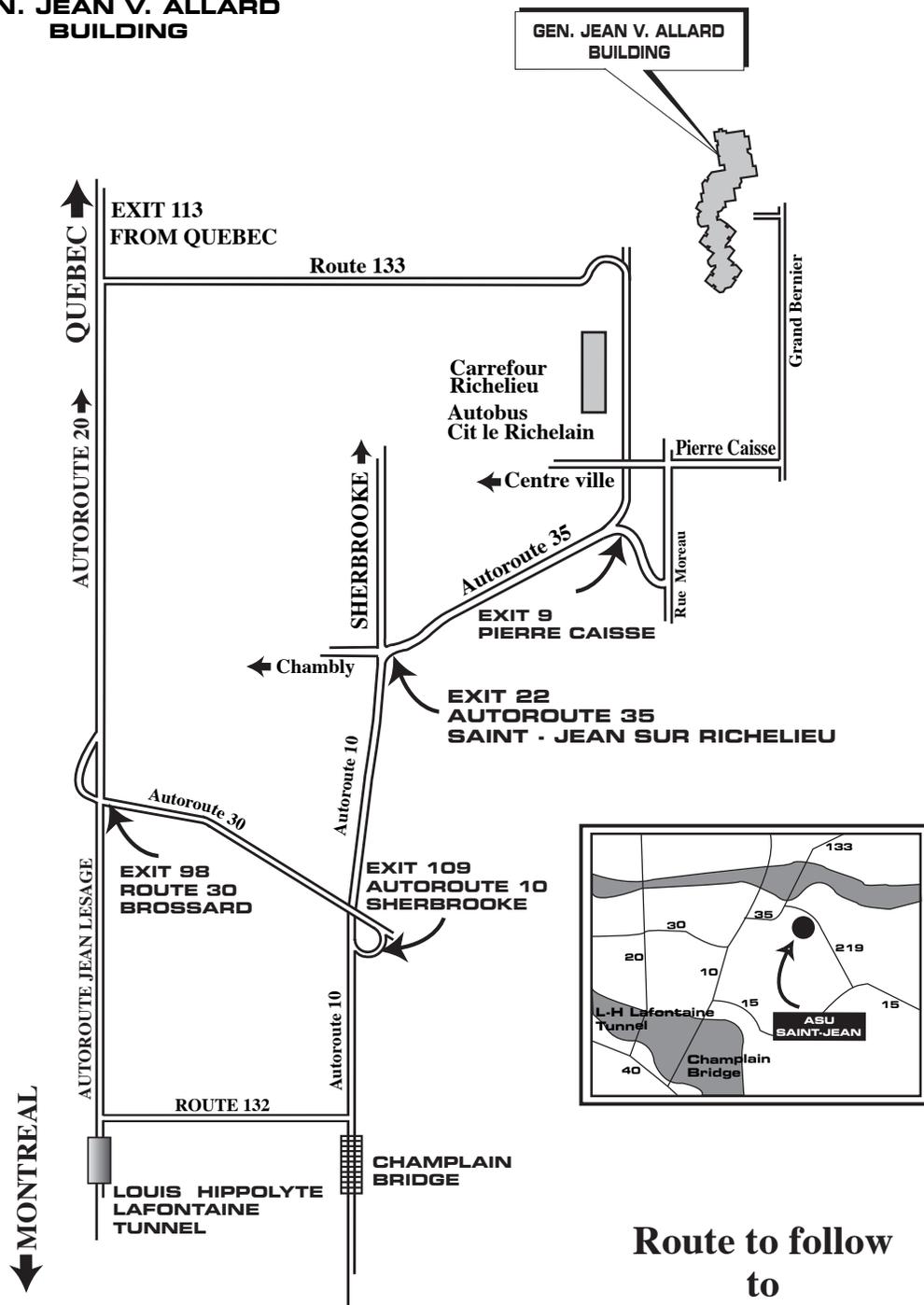
# Garnison Saint-Jean

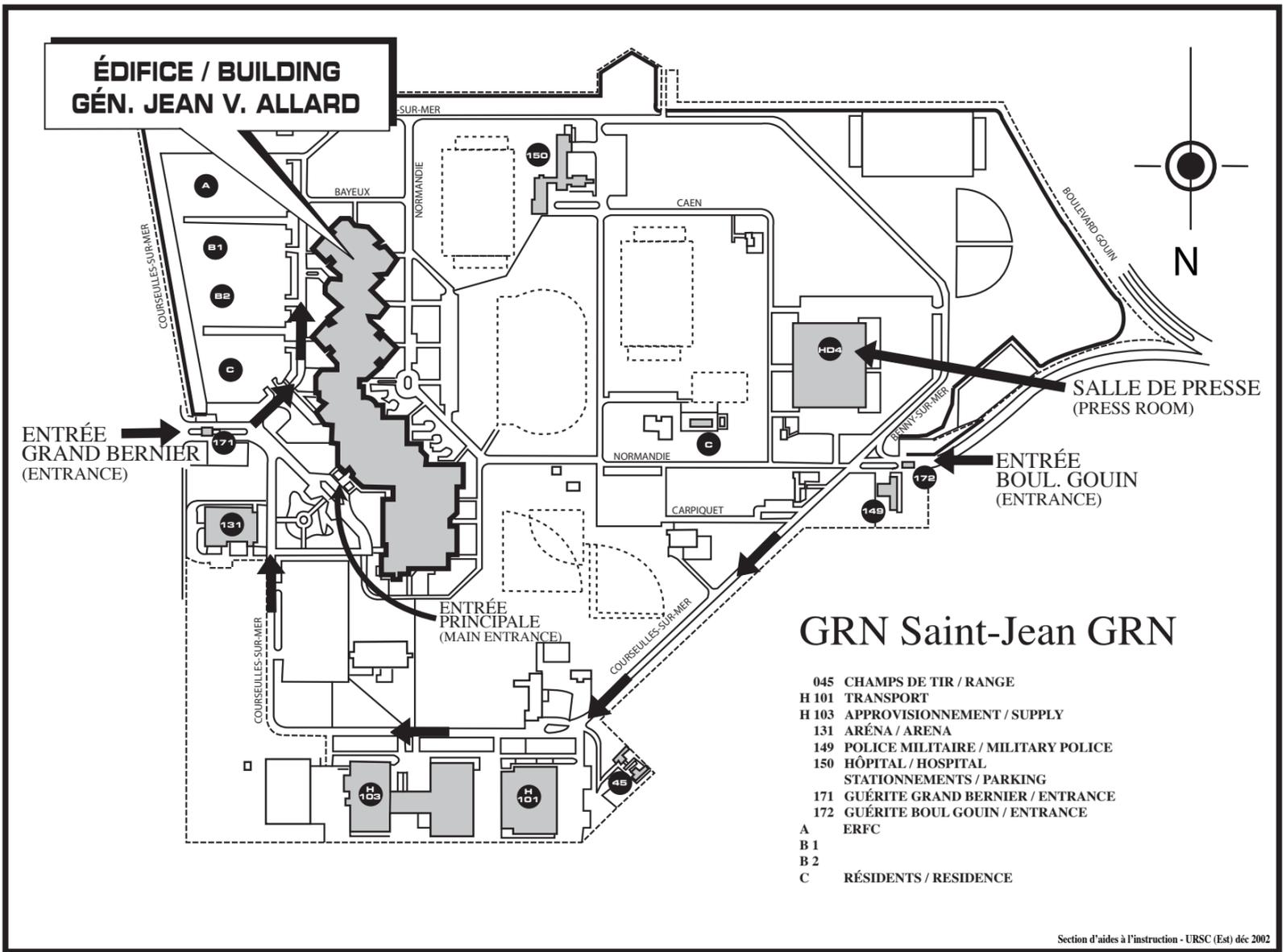
**ÉDIFICE  
GÉN. JEAN V. ALLARD**



# Saint-Jean Garrison

**GEN. JEAN V. ALLARD BUILDING**

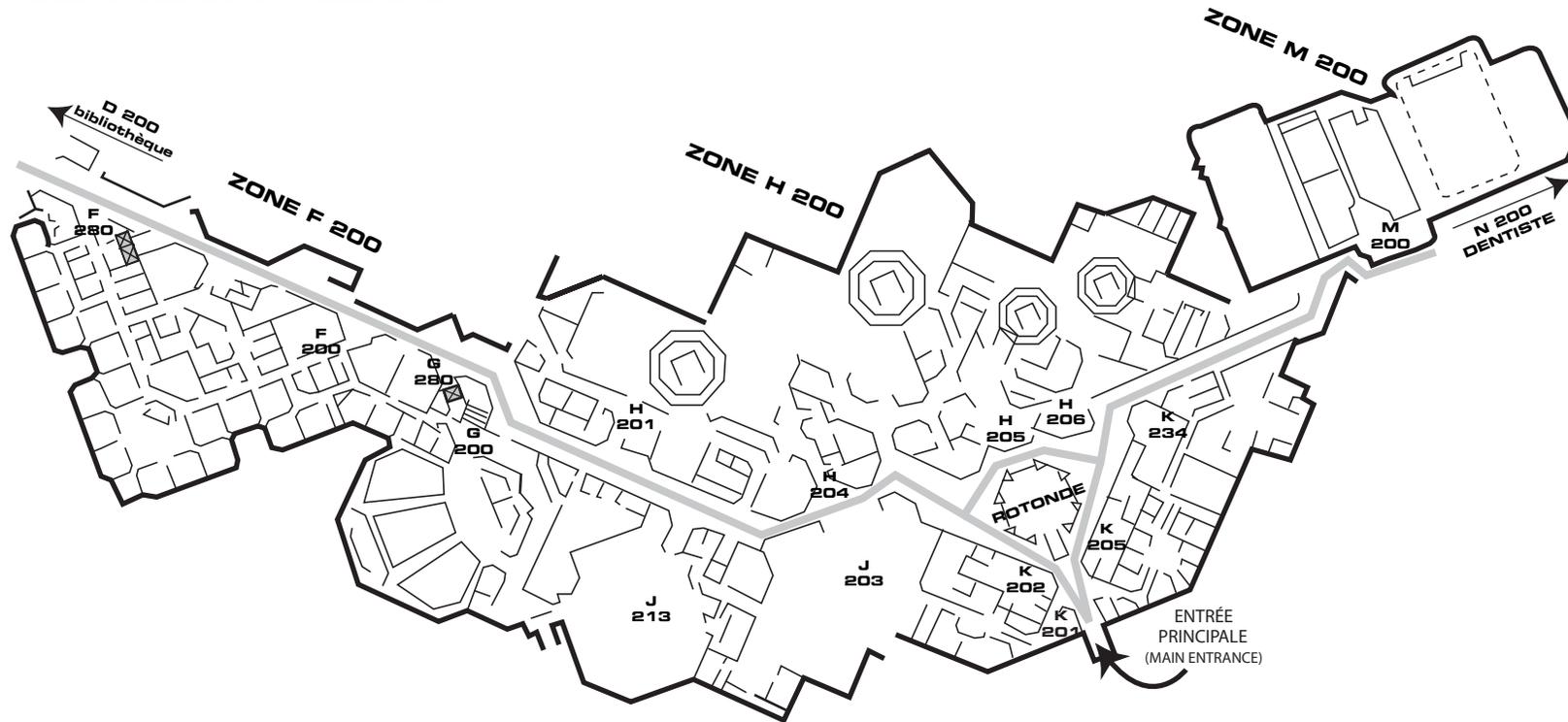




# USS Saint-Jean ASU

## ÉDIFICE / BUILDING

### GÉN. JEAN V. ALLARD



**Légende**  
**Legend**

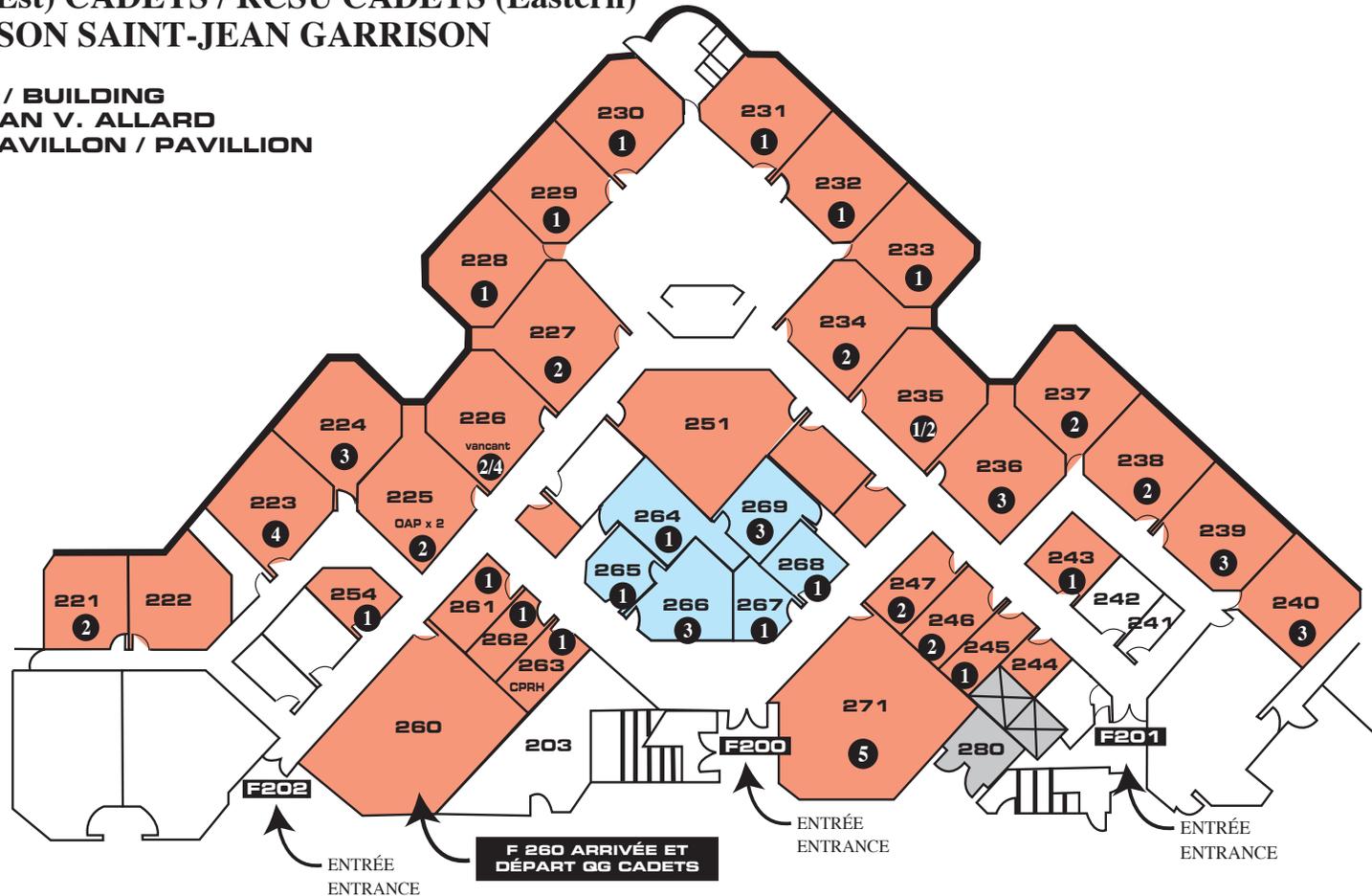
- |       |   |       |                                    |
|-------|---|-------|------------------------------------|
| F 200 | UNITÉ RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX CADETS (EST)/REGIONAL CADET SUPPORT UNIT (EASTERN) | K 201 | POLICE MILITAIRE / MILITARY POLICE |
| G 200 | THÉÂTRE / CHAPELLE / THEATER/CHAPEL   | K 205 | RÉCEPTION / RECEPTION              |
| H 201 | MESS DES OFFICIERS / OFFICER'S MESS   | K 234 | BARBIER / BARBER                   |
| H 204 | MESS DES ADJS ET SGTS / WO & SGT'S MESS   | K 202 | CAISSE D'ÉCONOMIE / CREDIT UNION   |
| H 205 | INFORMATION   | M 200 | GYMNASE / GYMNASIUM                |
| H 206 | MESS DES HOMMES / JR RANKS MESS   | N 200 | DENTISTE / DENTIST                 |
| J 203 | CANEX   | G 280 | ASCENSEUR / ELEVATOR               |
| J 213 | BAR CAFÉ / COFFEE BAR   | F 280 | ASCENSEUR / ELEVATOR               |
|       |   | —     | CORRIDOR PRINCIPAL / MAIN HALL     |

PLAN DE L'ÉDIFICE GÉNÉRAL JEAN V.  
ALLARD (MÉGASTRUCTURE)

GENERAL JEAN V. ALLARD BUILDING  
PLAN

# URSC (Est) CADETS / RCSU CADETS (Eastern) GARRISON SAINT-JEAN GARRISON

ÉDIFICE / BUILDING  
GÉN. JEAN V. ALLARD  
F 200 PAVILLON / PAVILLION



Légende  
Legend

- F 221 SEC D'AIDE À L'INSTRUCTION / VISUAL AID SECTION
- F 222 SEC D'AIDE À L'INSTRUCTION / VISUAL AID SECTION
- F 223 COMMIS COMPTABLE / FIN CLERK
- F 224 OEM3 FIN / SO3 FINANCE
- F 225 OAP
- F 226 OEM3 MOUVEMENT / SO3 MOUV
- F 227 OEM3 ADMIN / OEM3 COORD SVC / SO3 ADMIN / COORD SVC
- F 228 OEM2 ADMIN / SO2 ADMIN
- F 229 CONTR RC
- F 230 OEM2 LOG / SO2 LOG
- F 231 CEM
- F 232 SECRÉTAIRE DU CMDT
- F 233 CMDT

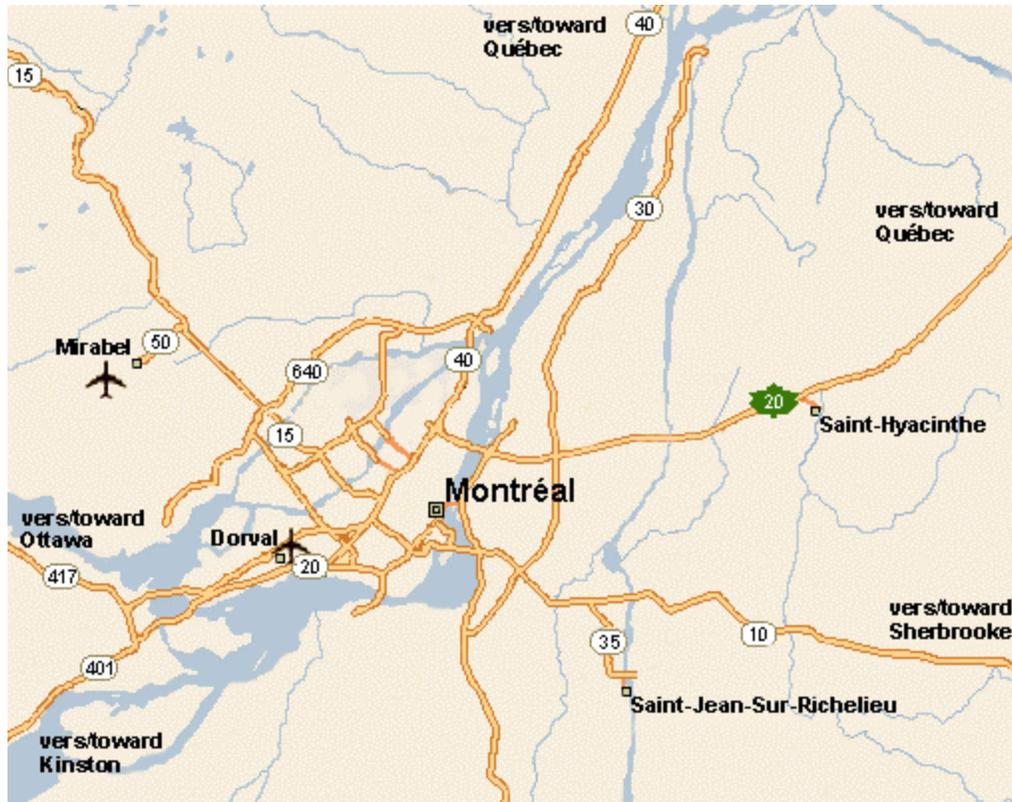
- F 234 OEM3 LOG / O ALIM / SO3 LOG / FOODS O
- F 235 OEM2 MUS / SO2 MUSIC
- F 236 OEM2 / OEM3 AR / SO2 / SO3 AR
- F 237 OEM2 / OEM3 AV / SO2 / SO3 AV
- F 238 OEM3 INSTR / SO3 TRG
- F 239 OEM2 / OEM3 (M) / OEM3 VOILE / SO2 / SO3 (SEA) / SO3 GLIDING
- F 240 O DOT MER / AIR
- F 243 OL MÉDICAL / MEDICAL O
- F 244 ENTREPOT
- F 245 INTERNET WEBMASTER
- F 246 MOUVEMENT
- F 247 O DOT AR

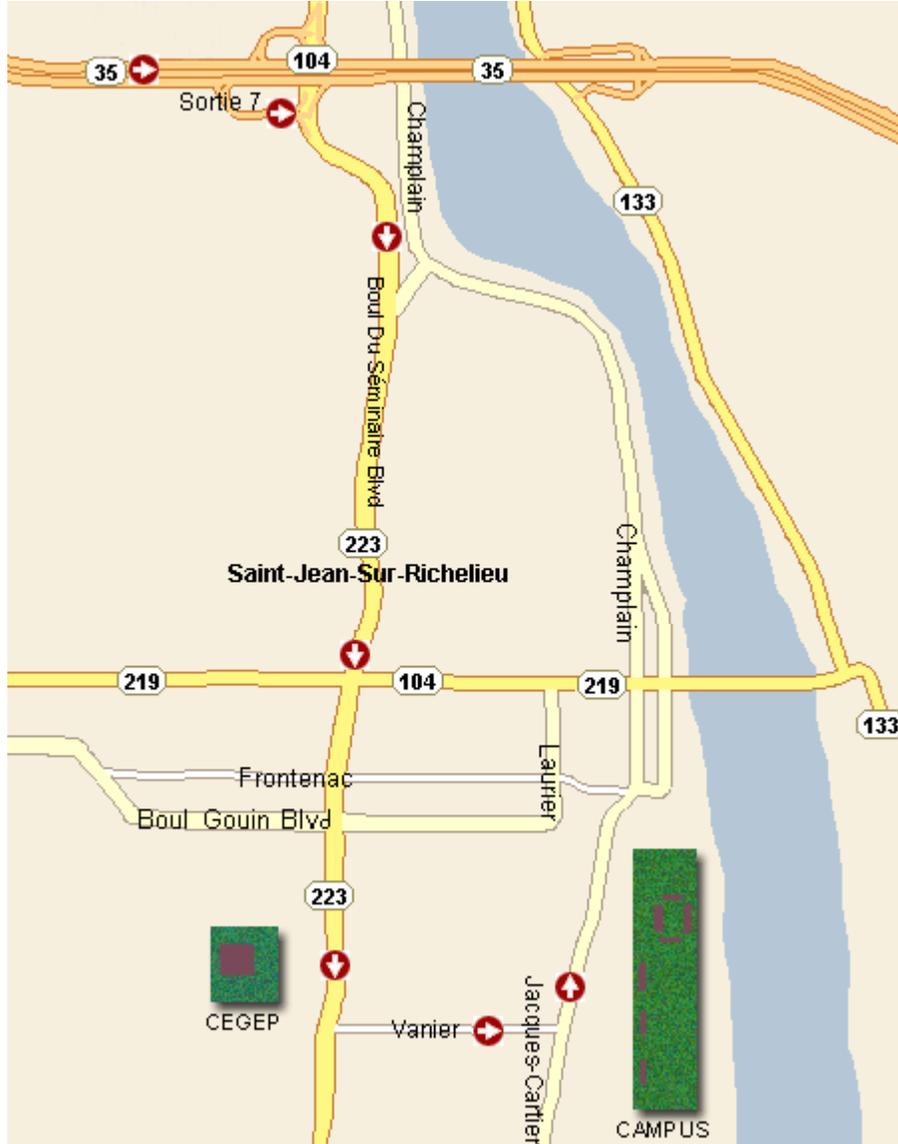
- F 251 SALLE DE CONFÉRENCE / CONFERENCE ROOM
- F 260 SDR / ARRIVÉES ET DÉPARTS / OR
- F 261 OEM3 PERS / SO3 PERS
- F 262 LOG ADJOINT /
- F 263 OEM3 LOG
- F 264 CMDT ERIC
- F 265 CMDT ERIC / RCIS DCO
- F 266 ERIC SDR
- F 267 CHEF INSTR ERIC / RCIS CHIEF INSTR
- F 268 COORD INSTR ERIC / RCIS INSTR COORD
- F 269 O ADMIN / CC ERIC / RCIS ADMIN O / CC
- F 271 ARCHIVES / RECORDS

Section d'Aide à l'Instruction - Cadets sept 2003

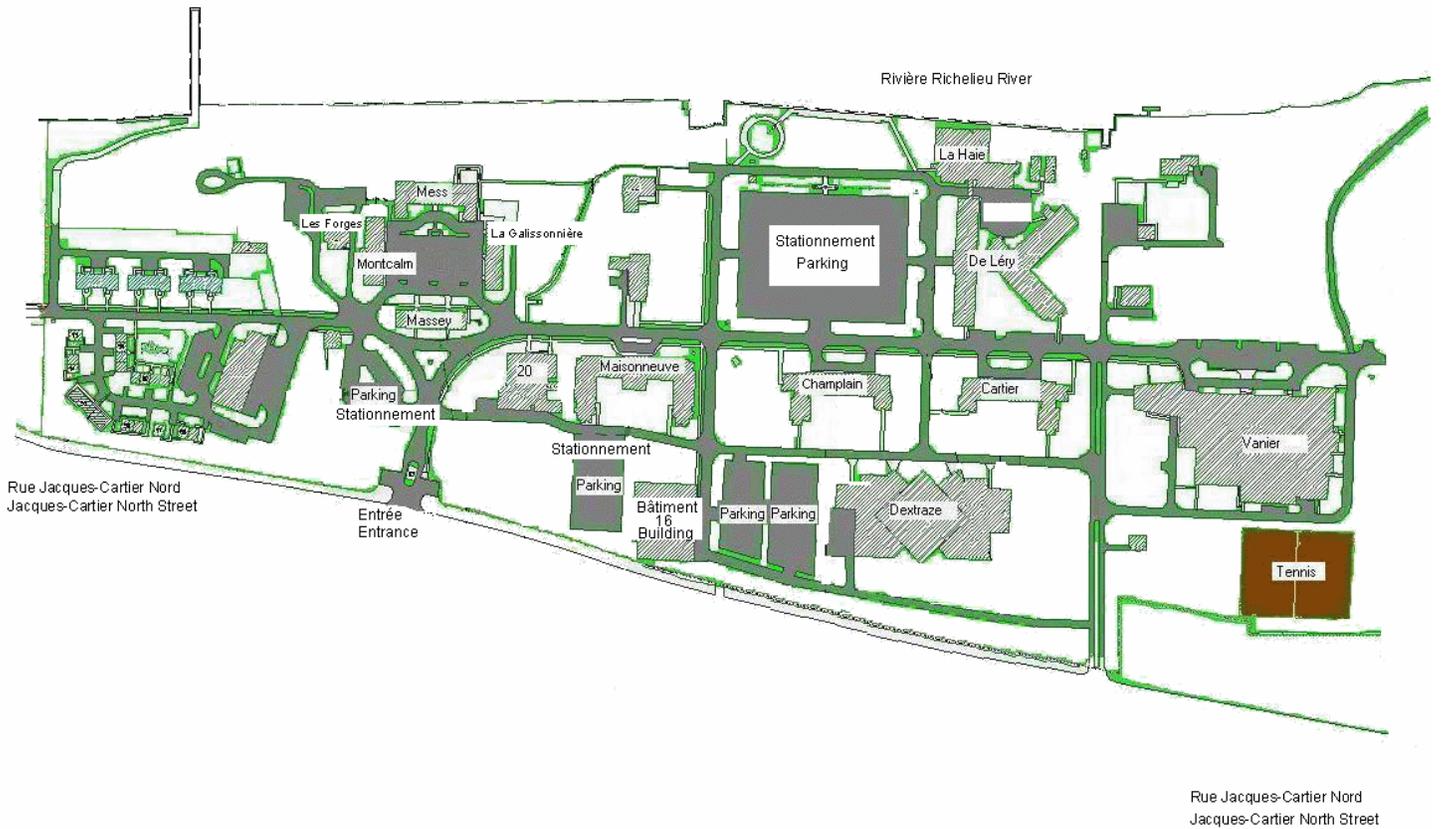
PLAN DE PAVILLON F-200 DE L'ÉDIFICE  
GÉNÉRAL JEAN V. ALLARD  
(MÉGASTRUCTURE)

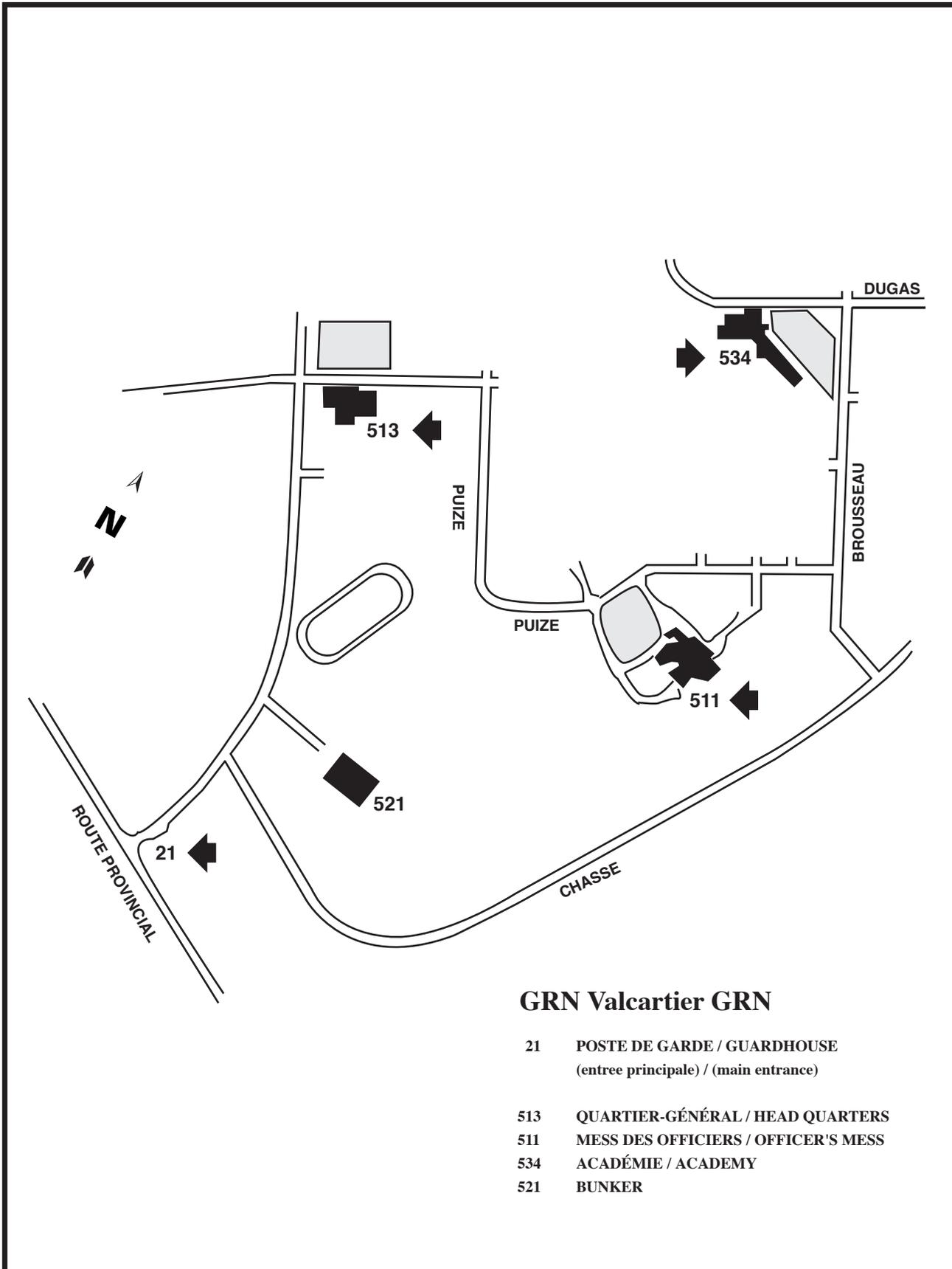
PAVILLON F-200  
GENERAL JEAN V. ALLARD BUILDING  
PLAN

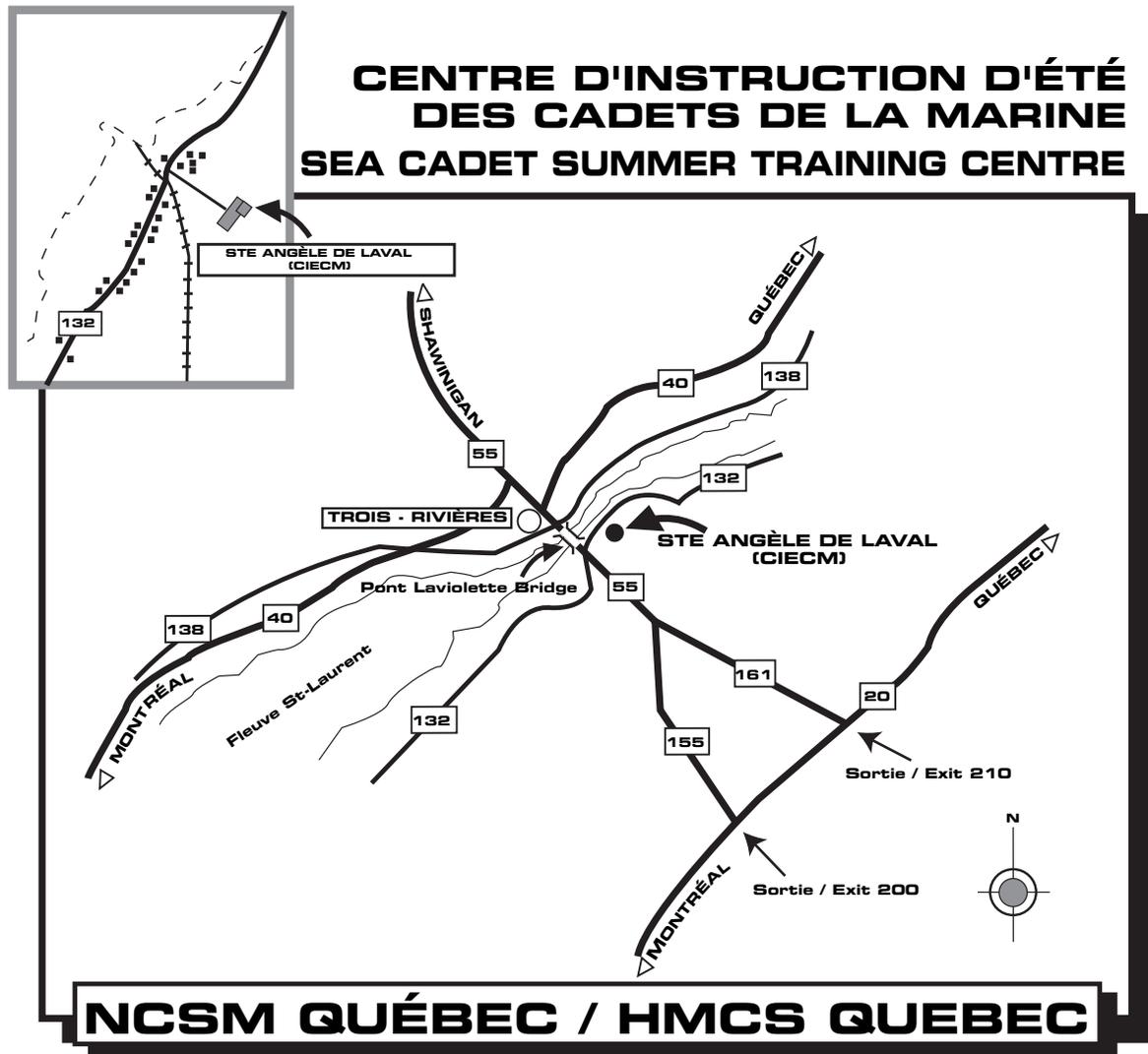




### Campus St-Jean



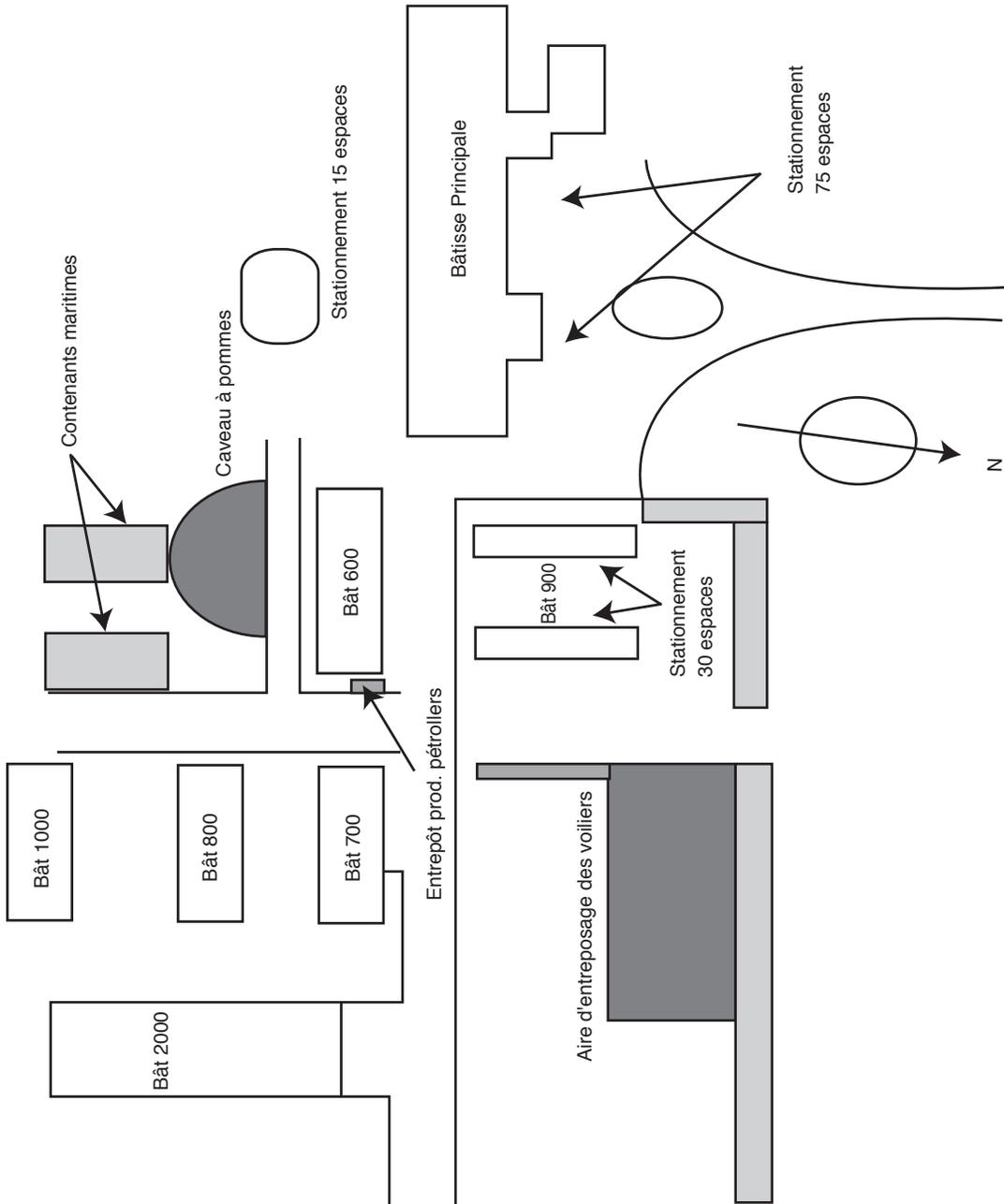




Ste-Angèle-de-Laval est située en face de Trois-Rivières, on y accède par l'autoroute 55 et la route 132. Le CIECM NCSM Québec est localisé à l'école du Mont-Bénilde au 1325 ave des Pensées.

Ste-Angèle-de-Laval is located across the St. Laurent River from Trois-Rivières. It is reached via autoroute 55 and route 132. The camp is located at the Mont-Bénilde school at 1325 des Pensées Avenue.

# NCSM QUÉBEC



## GUIDE DES TENUES

1. La tenue pour la période d'instruction est la suivante :

a. Marine :

- 1) la tenue de combat naval est portée. Durant la saison hivernale, le gilet noir est porté avec la chemise de combat. En saison estivale, les manches de la chemise de combat sont roulées. Tous les candidats portent les bottines noires (ankle boots) avec le béret noir;
- 2) pour la parade de graduation, la tenue No 1A (bottines noires et casquette) est requise;
- 3) les bottes de combat naval sont interdites à l'exception des exercices maritimes autorisés;
- 4) la vareuse de combat naval n'est pas portée sauf à l'extérieur;
- 5) la chemise et le pantalon de combat naval sont repassés; et
- 6) le gilet peut être enlevé en tout temps en salle de classe;

b. Armée :

- 1) la tenue de combat est portée. Durant la saison hivernale, les manches sont déroulées. Durant la saison estivale, les manches sont roulées. Pour la parade de graduation, la tenue no 1A avec les bottines noires sera

## DRESS GUIDE

1. Dress for the instruction period is as follows:

a. Sea:

- 1) naval combat dress is worn. In winter season, the black sweater is worn with the combat shirt. In summer season, sleeves must be rolled up on the combat shirt. All candidates must wear black ankle boots with the black beret;
- 2) for the graduation parade, No 1A dress (black ankle boots and cap) is required;
- 3) naval combat boots are forbidden except for specific authorized Navy exercises;
- 4) the naval combat tunic is not worn except outside;
- 5) the naval combat shirt and pants must be ironed; and
- 6) the sweater can be taken off at anytime during classroom instruction;

b. Army:

- 1) army combat dress is worn. In winter season, the sleeves are unrolled. In summer season, the sleeves must be rolled up. For the graduation parade, No 1A dress with ankle boots will

portée;

be worn;

- 2) en aucun temps, le combat ne sera repassé;
- 3) le t-shirt kaki sera porté en tout temps en dessous de la chemise de combat; et
- 4) les candidats sont responsables d'avoir sur leurs épaulettes de grade l'insigne de CIC. Les insignes peuvent être commandés directement sur le site suivant :  
[www.joedrouin.com/ERIC-RCIS.htm](http://www.joedrouin.com/ERIC-RCIS.htm);

- 2) combat dress should never be ironed;
- 3) khaki t-shirt will be worn at all times underneath the combat shirt; and
- 4) candidates are responsible for having the CIC insignia on their rank epaulettes. The insignia can be ordered directly from the following site:  
[www.joedrouin.com/ERIC-RCIS.htm](http://www.joedrouin.com/ERIC-RCIS.htm);

c. Aviation :

c. Air:

- 1) la tenue 3B est portée. Durant la saison hivernale, la tenue No 4C (avec gilet) est portée. En saison estivale, la tenue no 4B (sans gilet), chemise bleue manches courtes est portée. Le calot ou le béret est porté;
- 2) pour la parade de graduation, la tenue No 1A (bottines noires et calot) est requise; et
- 3) Le gilet peut être enlevé en tout temps dans les salles de classe.

- 1) No 3B dress is worn. In winter season, No 4C dress (with sweater) is worn. In summer season, No 4B dress (without sweater) and a blue short-sleeve shirt is worn. A wedge cap or beret is worn;
- 2) for the graduation parade, No 1A dress (black ankle boots and wedge cap) is required; and
- 3) sweater can be taken off during classroom instruction.

2. Pour les cours de fin de semaine, l'équipement de champ n'est pas requis lors de la première fin de semaine.

2. For weekend courses, field equipment is not required the first weekend.

3. Au mess, la tenue décontractée est permise pour les soirées. Les tenues recommandées sont :

3. In the Officer's mess, relaxed dress is permitted. The following attire is recommended:

- a. Homme : chemise ou chemise sport avec collet ou polo et pantalon de soirée. Un chandail ou veston peut s'ajouter;
- b. Femme : tenue équivalente aux hommes. Cette tenue doit être de bon goût;
- c. les bas sont obligatoires; et
- d. aucun jeans, bermuda, gilet à manches courtes (t-shirt) et espadrilles ne sera toléré pour les candidats et leurs invités.

4. Dans la mesure du possible, et ce dans un but de formation, à chaque série de cours où l'on dispensera des cours de formation obligatoires, il y aura un dîner régimentaire. Les candidats doivent avoir la tenue 2 ou 2A.

5. Les particularités suivantes s'appliquent pour certains cours :

- a. Orientation : pour la journée du dimanche, les candidats doivent porter un coupe-vent, une tenue d'éducation physique et des souliers de course;
- b. CDPU - MI/PHAC : tenue civile propre (aucun jeans);
- c. Canot : tenue civile appropriée pour des activités aquatiques. Les candidats doivent consulter l'annexe A de l'OCRE 1204. Les vestes de flottaison et les imperméables pourront être fournis sur place;
- d. Rappel : tenue de combat incluant l'imperméable complet. Le sac à dos, la crème solaire, les lunettes de soleil, bouteille d'eau/gourde, carnet de campagne, gants de combat (ext. cuir et int. laine), le baume à

- a. Male: shirt or sports shirt with collar and dress slacks. A sweater or jacket may be added;
- b. Female: equivalent to male attire;
- c. socks are mandatory; and
- d. jeans, bermudas, t-shirts and running shoes are not acceptable attire for candidates and their guests in the mess.

4. To the extent possible and for the purpose of training, there will be a regimental mess dinner in every course series where compulsory training courses are taught. Candidates must wear No 2 or 2A dress.

5. The following instructions apply to certain courses:

- a. Orienteering: on Sunday, candidates must wear a windbreaker, PT dress and running shoes;
- b. UHRA - SI/CHAP: clean civilian dress (no jeans);
- c. Canoe: civilian dress suitable for water activities. Candidates must consult Annex A of ERCO 1204. PFDs and raincoats will be provided on site, as needed;
- d. Reminder: combat attire including full rain gear. Backpack, sunscreen, sunglasses, water bottle/canteen, field message book, combat gloves (ext. leather and int. wool), lip balm and foot powder

- lèvres et la poudre à pieds doivent être fournis par les candidats. Les vêtements civils et de sport sont autorisés en soirée;
- e. CDP (Air) – (Terre) : les candidats doivent avoir les bottes de combat, la vareuse de combat, le pantalon de combat et la ceinture, le t-shirt de combat, l'imperméable, des gants, la veste 4 saisons, les grades de combat, la poudre à pieds, insecticide, baume à lèvres, crème solaire et trousse de toilette;
- f. CDP (Marine) : les candidats doivent avoir de la poudre à pieds, de l'insecticide, du baume à lèvres, de la crème solaire, une trousse de toilette, des espadrilles ou souliers de voiles, un imperméable et une casquette; et
- g. CISH :
- 1) les candidats doivent s'assurer de se procurer l'uniforme selon le barème autorisé (incluant l'imperméable complet). Les officiers CIC de l'aviation et de la marine sont autorisés à prendre rendez-vous à l'habillement de leur garnison de soutien afin de signer temporairement (pour la durée du cours) l'équipement de combat de base. Cet équipement devra être rapporté immédiatement après le cours. Notez qu'aucun frais de déplacement ne sera remboursé;
- must be provided by candidates. Civilian and sport dress is authorized in the evening;
- e. MOC (AIR) – MOC (ARMY): candidates must have combat boots, combat coat, combat pants and belt, combat t-shirt, raincoat, gloves, 4 seasons vest, combat ranks, foot powder, bug spray, lip balm, sunscreen and toiletries;
- f. MOC (SEA): candidates must have foot powder, bug spray, lip balm, sunscreen, toiletries, running shoes or sailing shoes, raincoat and cap; and
- g. CWIC:
- 1) candidates must ensure that they are issued a complete uniform according to the scale of issue (including the rain gear). CIC Sea and Air officers are authorized to make a dress appointment at their support garrison in order to temporarily sign out basic combat equipment (for the duration of the course). This equipment must be returned immediately after the course. Please note that no travel claims will be reimbursed;

- 2) seul le matériel de combat suivant sera prêté : écharpe, pantalon d'hiver extérieur de combat (n'est pas doublé), chemise flanelle, parka d'hiver extérieur de combat, feutres, mitaines intérieures et extérieures de combat, équipement individuel spécialisé (sac à dos, sac de couchage, thermos, etc.) et équipement de groupe;
  - 3) durant l'exercice en forêt, des vêtements civils isolants (que l'on retrouve généralement dans les boutiques spécialisées de plein air) **doivent** être portés sous les vêtements militaires. Le port de mitaines ou gants civils noirs sera autorisé durant la phase pratique;
  - 4) les items personnels suivants doivent être fournis par les candidats : tuque de laine d'élément (verte, bleue ou noire), poudre à pieds, baume à lèvres, allumettes de bois, crème hydratante (mains et visage), ficelle, corde à brellage, 1 contenant de pilules vide (pour y mettre des allumettes), papiers mouchoirs, 1 sac à ordures (petit format), 2 sacs à ordures (grands formats), sous-vêtements longs (4), bas de laine (6), chandails de laine ou polard (militaires ou civils) et survêtements d'éducation physique (2) ou culotte de polard (1); et
- 2) only the following items will be loaned: scarf, unlined exterior winter pants, flannel shirt, winter parka, winter boots (mukluks), mukluk liners (felts), inner and outer mittens, inner and outer combat gloves, specialized individual equipment (backpack, sleeping bag, thermos, etc) and group material;
  - 3) during the field exercise, civilian thermal clothing (usually found in outdoor gear and clothing stores) **must be worn under** the combat uniform. Black civilian gloves or mittens will be authorized for wear;
  - 4) the following items must also be provided by the candidates: DEU wool toque (green, blue or black), foot powder, lip balm, wooden matches, hand and face moisturizing cream, twine, lashing rope, empty pill container (to carry matches), paper tissues, 1 small garbage bag, 2 large garbage bags, long underwear (4), wool socks (6), wool or polar fleece sweater (civilian or military) and sweatpants (2) or polar fleece pants (1); and

5) lors de l'activité d'accueil et la soirée sociale de fin de cours, la tenue de ville sera de mise. La remise de certificats se fera en tenue de combat.

5) dress for the meet and greet and the social at the end of the course will be business attire. Dress for the presentation of certificates ceremony will be combat attire.

6. Les candidats sont invités à consulter l'aide-mémoire sur la tenue situé sur le site Internet de l'École sous la rubrique bibliothèque.

6. Candidates are invited to consult the clothing checklist on the school's Internet site, under "Library."